

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ - ADMINISTRATION DES GROUPES DE PROTECTION SOCIALE (FORMATION CONTINUE)

Diplôme d'université

Cette formation complète, élaborée en lien avec le Centre technique des institutions de prévoyance (CTIP) et l'AGIRC-ARRCO, permet de valider un diplôme d'université. Elle est ouverte aux spécificités du paritarisme propre aux institutions de prévoyance et aux institutions de retraite complémentaire. En abordant l'ensemble des compétences nécessaires à un administrateur dans un groupe de protection sociale, la formation permet au participant d'occuper pleinement ses fonctions, et d'aborder sereinement les choix stratégiques à effectuer pour son institution.

Les candidatures (CV + lettre de motivation) doivent être envoyées par mail à l'adresse  du-agps@univ-paris1.fr entre le 15 mai et le 15 juin 2025.

Infos pratiques

Composante : Formation continue Panthéon-Sorbonne (FCPS)

Campus : Centre Broca (FCPS & IREST)

Présentation

Objectifs

Cette formation théorique et pratique permet l'acquisition et la consolidation des savoirs nécessaires à l'administration des groupes de protection sociale dans un contexte réglementaire imposant un niveau de compétences minimum aux administrateurs. Elle permet d'aborder

l'ensemble des aspects nécessaires à l'activité du conseil d'administration et à l'élaboration des orientations stratégiques des institutions paritaires de protection sociale

Savoir-faire et compétences

- Acquisition des savoirs fondamentaux et spécifiques permettant de comprendre le contexte général dans lequel s'insère chaque règle propre aux domaines de la prévoyance et de la retraite.
- Maîtrise du fonctionnement des organismes assureurs intervenant dans le secteur de la prévoyance d'un point de vue juridique, économique, et comptable.
- Maîtrise du fonctionnement du régime de retraite complémentaire Agirc-Arrco (institutions de retraite complémentaire et fédération)

- Maîtrise des opérations propres au secteur de la prévoyance (santé, invalidité et incapacité, décès).
- Maîtrise des opérations propres au secteur de la retraite complémentaire

Les + de la formation

Les intervenants dans nos formations sont des universitaires et des professionnels spécialistes du secteur.

Organisation

Contrôle des connaissances

Un travail d'analyse stratégique d'une situation professionnelle est demandé et fait l'objet d'une soutenance devant un jury.

Membres de l'équipe pédagogique

Responsable pédagogique : Irène Politis

Admission

Conditions d'admission

Être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+3 et/ou expérience professionnelle significative.

Si vous êtes en situation de handicap, le  **Relais handicap de l'université** assure un accueil personnalisé tous les jours, sur rendez-vous. Le  **Relais handicap**, lors de cet accueil, reçoit les personnes individuellement, les informe et les aide dans leurs démarches auprès des différents services de l'université mais aussi pour trouver, avec eux, les réponses les mieux adaptées à leur situation. Pour plus d'information, écrivez à l'adresse  handi@univ-paris1.fr.

Modalités d'inscription

Les candidatures se déroulent  **via la plateforme eCandidat**. Il est vivement conseillé de contacter en amont le CTIP pour les administrateurs des IP, et l'AGIRC-ARRCO pour les administrateurs des IRC.

Il faut ensuite sélectionner : "Candidatures FCPS DU : formation continue diplômes d'université" puis "Diplômes d'université de niveau L3"

Public cible

Administrateurs en fonction ou candidats à l'administration d'une institution de prévoyance ou d'une institution de retraite complémentaire obligatoire soucieux de renforcer les acquis de l'expérience par une meilleure maîtrise des savoirs fondamentaux.

Tarifs

6 900€ (sous réserve de modification)

Et après

Insertion professionnelle

Les connaissances acquises et les compétences développées permettent d'évoluer dans de nombreux secteurs d'activités. On peut citer les métiers suivants :

- Administrateur d'une institution de prévoyance
- Administrateur d'une institution de retraite complémentaire

Programme

Organisation

Rentrée : septembre 2025

Rythme : la formation se déroule sur 25 journées (2 jours par semaines toutes les 3 semaines, entre septembre et mai) comportant 6 heures d'enseignement/jour, soit 150 heures de cours. L'administrateur travaillera sur un projet stratégique en lien avec son institution, combinant l'ensemble des éléments abordés en formation.

PROGRAMME

L'environnement juridique, économique et social

- Histoire et enjeux du paritarisme et des relations collectives de travail
- Panorama de la protection sociale complémentaire : sources, particularisme et environnement des IP et des IRC
- Retraite complémentaire, prévoyance et santé : enjeux économiques
- Environnement législatif et réglementaire
- Autorité de contrôle

Les fonctions d'administrateurs

- Structures de gouvernance, rôle et périmètre d'action des administrateurs au sein des IP et IRC, des structures de groupe assurantiel et de l'Association sommitale
- Communication interne et externe

Socle de compétences techniques :

- Filière IRC : gestion comptable, financière, et pilotage d'une IRC
- Filière Prévoyance collective : fonctionnement économique, juridique, comptable et financier d'un organisme d'assurance

Approche stratégique :

- RSE
- Analyse des enjeux stratégiques

Diplôme d'université - Administration
des groupes de protection sociale (en
formation continue)